

Lycée Henri Martin

Un cadre d'étude exceptionnel



**La Classe Préparatoire littéraire
aux Grandes Ecoles**

Études cinématographiques et audiovisuelles



**Un " campus " de 225 étudiants
150 étudiants du BTS audiovisuel
75 étudiants de la CPGE littéraire**



Lycée Henri Martin
1 rue Gabriel Girodon 02100 Saint-Quentin

Téléphone : 03 23 06 38 38 Télécopie : 03 23 64 08 02
Messagerie : ce.0020048s@ac-amiens.fr

www.lyceehenrimartin.fr

L'option Études cinématographiques et audiovisuelles

L'option "Etudes cinématographiques et audiovisuelles", qui s'intègre au cursus traditionnel des classes préparatoires littéraires est proposée au lycée Henri-Martin de Saint-Quentin en première année (**Hypokhâgne**) ainsi qu'en deuxième année (**Khâgne**).

Le Lycée Henri Martin fait partie des huit lycées en France où est dispensé cet enseignement, mais il est un des rares à disposer d'un **internat**. Le CDI possède un **fonds cinéma spécifique** : livres, périodiques, DVD permettant aux étudiants de parfaire leur culture cinématographique.

Les étudiants des classes préparatoires ont accès aux **locaux techniques** des BTS dans le cadre de créneaux d'activités autonomes (hors emploi du temps) leur permettant ainsi de mener à bien des projets techniques personnels.

Profil des étudiants

Cette option s'adresse aux **élèves admis en classe préparatoire littéraire passionnés de cinéma**, soucieux donc d'approfondir les matières générales, et de développer un solide niveau de culture en cinéma. Elle s'adresse (mais pas uniquement) aux anciens élèves de l'option obligatoire cinéma audiovisuel des classes secondaires désireux de prolonger leur cursus "cinéma" au niveau du supérieur. S'il n'est pas nécessaire d'avoir fait du cinéma au lycée, les élèves doivent cependant se montrer cinéphiles.

Contenu de l'enseignement

Les études cinématographiques et audiovisuelles en classes préparatoires articulent en permanence les dominantes suivantes : **l'histoire et la théorie** du cinéma, **l'analyse filmique**, **l'économie** du cinéma et de l'audiovisuel, la **pratique créative**. Le cursus prépare les étudiants aux épreuves des concours des ENS : dissertation sur une problématique esthétique ou historique, analyse de séquence à l'oral, épreuve pratique (écriture de scénario, mise en scène ou montage), et oral de culture générale.

L'hypokhâgne (4 heures par semaine) fixe les notions de base de ces quatre dominantes tout en les problématisant et en les mettant en perspective par rapport à des questions d'esthétique générales.

La khâgne (4 heures par semaine) est organisée autour d'un programme de deux questions (une question renouvelée chaque année) fixées par l'Ecole Normale Supérieure : une question générale d'esthétique cinématographique ("**le comique cinématographique**" en 2008 et 2009, la couleur, en 2010 et 2011), **et** une question plus circonscrite dans le temps et l'histoire (un courant ou un genre au cinéma, ou un ensemble de films d'un auteur, "**la période américaine de Fritz Lang**" en 2007 et 2008, le néoréalisme en 2009 et 2010, Tex Avery en 2011 et 2012).

Les épreuves de l'option "cinéma" sont dotées de **coefficients** importants au concours d'entrée à l'ENS : 2 à l'écrit (sur 8) et 1.5 à l'oral (sur 4.5) avec la possibilité de choisir le cinéma lors de l'épreuve obligatoire de culture générale littéraire et artistique (coeff.1). Il s'agit donc d'une **option forte**. Le cinéma représentera donc pour les élèves qui en feront le choix une "**matière de référence**" de la classe de khâgne (notamment pour les inscriptions en équivalences à l'université qui se feront également en cinéma.)

Débouchés

Les étudiants inscrits dans cette option cinéma préparent avant tout le concours d'entrée à **l'Ecole Normale Supérieure** - Lettres Sciences Humaines - de Lyon. Mais l'enseignement qui leur est dispensé leur permet aussi d'envisager de passer le concours d'entrée **d'écoles de cinéma** (ENSMIS (ex - FEMIS), Ecole nationale de la photographie d'Arles...) ou de poursuivre un cursus de cinéma à l'université. Les ECTS accordés à l'issue de la première année puis de la deuxième (sous réserve d'un niveau convenable) 120 au total, permettent de s'inscrire directement en troisième année de licence.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Yannick Mouren, responsable de l'option cinéma en CPGE : cinemacpgehm@gmail.com

Horaire hebdomadaire de la classe de Lettres supérieures (Hypokhâgne) et de la classe de Première Supérieure (KHÂGNE)

Enseignements obligatoires	Enseignements complémentaires (au choix de l'étudiant)		Enseignements à option					
	HK	KH	En HK			En KH		
Français	5h	5h	Module de spécialité Latin	2h	Série Lettres	Option Lettres Modernes	Français	6h
							Latin ou LV1	2h
Philosophie	4h	4h	Module de spécialité Grec	2h	Série Langues Vivantes	Option Anglais	Anglais LV1	7h
							LV2	2h
Histoire	5h	2h	Géographie	2h	Série Sciences Humaines	Option Histoire Géographie	Histoire Géographie	4h 4h
Géographie	2h	2h					Langue vivante B	2h
Langue vivante A	4h	3h	Cinéma-Audiovisuel	4h		Option Musique		4h
Education Physique et Sportive	2h	1h	Musique	6h				
Langues et culture de l'Antiquité	3h							
Langue vivante B	2h							

Programme

Architecture du programme de première année (Hypokhâgne)

140 heures (35 semaines x 4 heures)

Le programme de l'option « études cinématographiques et audiovisuelles » de première année de CPGE littéraire s'articule en deux grands ensembles comprenant chacun deux modules.

Les enseignants organisent librement ces ensembles et leurs modules au cours de l'année.

L'enseignement ne comporte pas de programme limitatif, il est ouvert et généraliste.

Il respecte l'équilibre proposé dans les modules entre les composantes théoriques et pratiques.

Il intègre, en les hiérarchisant, tous les types d'œuvres, de supports, de dispositifs dans les domaines artistiques du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia.

Ensemble A – Composante historique et socio-économique (60 heures)

Module 1 – Histoire et théorie du cinéma et de l'audiovisuel (environ 40h)

• Contenus d'enseignement

- Brève histoire de l'art de la représentation (images et sons). Images fixes et images animées.

Grandes écoles esthétiques, grands courants critiques.

- Etude d'œuvres représentatives de l'ensemble des supports et des genres du cinéma et de l'audiovisuel.

• Méthodes de travail

- Cours magistraux ;

- Recherches individuelles et collectives donnant lieu à des exposés ;

- Partenariat avec l'université et les professionnels de l'art et de la culture ;

- Coopération interdisciplinaire au sein de l'établissement ;

- Sorties et rencontres.

Module 2 – Economie du cinéma et de l'audiovisuel (environ 20h)

• Contenus d'enseignement

- Approche des systèmes industriels et commerciaux du cinéma et de l'audiovisuel. Les spécificités du système français ;

- Comparaison avec quelques autres systèmes dans le monde (notamment en Europe et aux USA) ;

- Initiation au cadre juridique et institutionnel de la production et de la diffusion des images et des sons ;

• Méthodes de travail

- Cours magistraux ;

- Recherches individuelles et collectives donnant lieu à des études de cas déterminées en début d'année ;

- Partenariat avec l'université et les professionnels concernés (économie et industrie) ;

- Coopération interdisciplinaire au sein de l'établissement.

Ensemble B – Composante esthétique et application pratique (80 heures)

Module 1 – maîtrise du langage et analyse d'image (environ 40 heures)

• Contenus d'enseignement

- Maîtrise du langage :

. acquisition des notions essentielles du langage cinématographique et audiovisuel, dans ses dimensions poétique, stylistique, sémantique.

- Analyse de l'image :

. analyses (sémiologique, sociologique, historique, etc.) des œuvres ;

. approches différenciées des œuvres : du fragment à l'œuvre complète.

Méthodes de travail

Elles privilégient l'interaction entre la théorie et la pratique, sous la forme d'exercices techniques et artistiques, en s'intéressant à tout type de support et de dispositif (du film au multimédia).

- Cours magistraux ;

- Recherches individuelles et collectives donnant lieu à des exposés ;

- Partenariat avec l'université et les professionnels de l'art et de la culture ;

- Travail interdisciplinaire au sein de l'établissement

Module 2 – Réalisation-création (environ 40 heures)

• Contenus d'enseignement

- Semestre 1 : initiation à la prise de vues, à la prise de son, (exercices image et son) ;

- Semestre 2 : initiation à l'écriture et au montage (réalisation de petites formes).

• Méthodes de travail

- Module étroitement lié à la progression du module 1 (lien théorie/pratique permanent) ;

- Apprentissage de l'autonomie et du travail en équipe ;

- Travail sur formes courtes, à fortes contraintes, sous le regard de professionnels.

Architecture du programme de deuxième année (KHÂGNE)

Le programme de travail de l'option études cinématographiques et audiovisuelles de deuxième année de CPGE littéraire se situe dans la continuité et l'approfondissement des programmes de première année.

L'équilibre entre théorie, culture et pratique est maintenu.

Le programme limitatif repose sur deux questions traitées transversalement dans les composantes du programme et renouvelées par moitié chaque année :

- l'une porte sur un ensemble d'œuvres présentant une certaine unité historique ou esthétique ;

- l'autre propose une problématique esthétique, théorique ou critique.

L'horaire hebdomadaire est de 4 heures sur environ 30 semaines.

Références : B.O. n°26 du 26 juin 2003